

CATALOGUE DE FORMATIONS

Septembre 2016 ↻
Août 2017



- Initiation et actualisation
- Droit économique, financier et des investissements (Afrique – Asie)
- Droit maritime et des transports
- Arbitrage et médiation
- Droit et pratique judiciaires

CONTACT :

27 bis rue du Hâ 33000 Bordeaux (France)

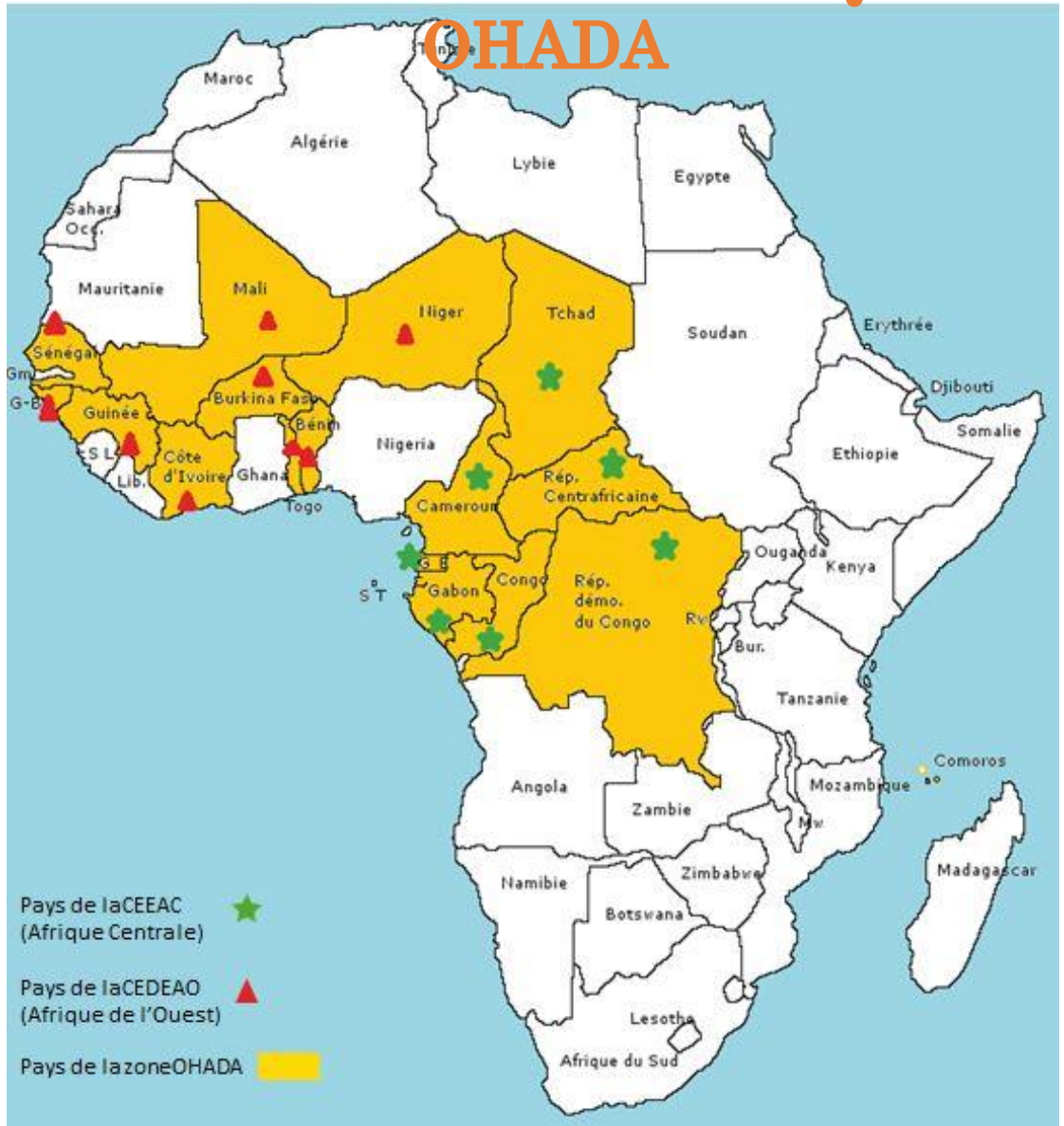
Tél: +33 (0)5.57.59.85.69

@ : clubohadabordeaux2005@gmail.com

SIRET : 811 480 698 00018

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro
75 33 10126 33 auprès du Préfet de région Aquitaine-Limousin-Poitou-
Charentes (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

ESPACE GEOGRAPHIQUE OHADA



L'OHADA comprend aujourd'hui 17 Etats membres : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République Centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad, Togo, et tout dernier, la République Démocratique du Congo.

L'EDITO du Président

Par Me Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour

L'OHADA

L'OHADA ou Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, créée en 1993 a facilité la création d'un véritable marché commun entre ces 17 Etats, de la côte ouest africaine jusqu'aux frontières avec l'Afrique australe en passant par l'Afrique centrale.

Comme le disait le regretté Professeur et Juge **Kéba Mbaye** : « *L'OHADA est un outil juridique imaginé et réalisé par l'Afrique pour servir l'intégration économique et la croissance.* » Ainsi, le Global Entrepreneurship Index 2016 du Global Entrepreneurship and Development Institute (GEDI), fait état d'un **taux de création d'entreprises en Afrique Subsaharienne supérieur à 30%**, lorsqu'en Europe ce taux culmine autour de 6%. Le dernier rapport Doing Business 2016 (Banque Mondiale) classe la plupart des pays de l'Espace OHADA aux **meilleurs rangs mondiaux, en termes de création d'entreprise** : Côte d'Ivoire (5), Burkina Faso (8), Sénégal (10), République Démocratique du Congo (11), Bénin (16).

De manière effective, l'uniformisation des règles juridiques passe par l'adoption d'**actes uniformes**, qu'on qualifierait de codes dans notre système de droit écrit.

Ont ainsi été adoptés, depuis 20 ans maintenant, les actes uniformes portant sur le droit commercial général, les sociétés commerciales, les sociétés coopératives, les sûretés, les voies d'exécution, les procédures collectives, l'arbitrage, le transport de marchandises par route et la comptabilité.

Mieux encore, afin de **s'adapter à l'évolution du monde des affaires**, le Traité OHADA et les Actes Uniformes sur le droit commercial général, les sociétés commerciales, les sûretés, les procédures collectives ont été révisés depuis 2011. Actuellement l'Acte Uniforme sur le droit de l'arbitrage est en cours de révision.

Aussi, l'intégration de la **médiation** dans la révision de l'Acte Uniforme sur les procédures collectives a entrouvert la voie à la déjudiciarisation des contentieux OHADA.

Alors que l'opportunité d'un Acte Uniforme sur le droit du travail est âprement discutée, celui d'un Acte Uniforme sur le droit international privé ou le droit bancaire est également souhaitable.



L'EDITO

Le CLUB OHADA BORDEAUX Une expertise reconnue en droit OHADA

Le Club OHADA BORDEAUX a été créé en 2005, à l'initiative de Maître Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat au Barreau de Bordeaux

Depuis plus de dix ans, le Club OHADA BORDEAUX c'est :

- **La formation professionnelle en droit OHADA et en droit International des Affaires**
- **La diffusion** du Droit OHADA
(depuis 2005)
- **L'organisation de Cinq journées OHADA à BORDEAUX**
(depuis 2012)
- **La création du prix MADIBA de l'Excellence africaine** décerné à des personnalités africaines de haut plan
(depuis 2014)
- **L'accompagnement de projets sur l'Afrique via RECOBA FOR AFRICA**
(Le Réseau du Club OHADA Bordeaux pour l'Afrique)
- **La signature de partenariats scientifiques avec des organismes de formation reconnus en France et en Afrique :**
 - ❑ L'IRDAP (Université de Bordeaux – France)
 - ❑ La Fédération des Club OHADA du Congo CERDA (RDC)
 - ❑ L'APAA (Association Panafricaine en droit de l'Arbitrage et de la Médiation)

LES FORMATIONS PROPOSÉES

◇ Une offre de formation spécialisées :

Le Club OHADA BORDEAUX propose des formations en droit OHADA et droit comparé, dispensées par des professionnels (Avocats, Maîtres de conférence, etc.) possédant une **expertise particulièrement reconnue dans leurs domaines**. Le présent catalogue propose des séances de formation sur des thèmes déterminés, à des dates et lieux fixés en avance, destinés à des professionnels de **tous niveaux**.

◇ Une solution pour suivre les formations de façon dématérialisée :

Toutefois, pour les personnes ne pouvant être présentes, **le contenu de la formation pourra être adressée sur support physique** (DVD vidéo, fichiers numériques et/ou format papier selon les formations), à partir de deux semaines environ après la date programmée pour la formation.

◇ Une possibilité de personnaliser vos formations :

Nous pouvons également vous proposer des **formations personnalisées**, notamment **dans vos locaux**, à partir de 5 participants.

Il pourra s'agir de formations sur un des thèmes prévus par le présente catalogue ou tout autre thème de la compétence de nos formateurs.

Pour cela, il suffit de contacter le Club OHADA BORDEAUX, par e-mail à l'adresse formations.clubohadabordeaux@gmail.com. Nous vous proposerons alors une solution adaptée à vos besoins.

◇ L'adhésion au Club OHADA BORDEAUX incluse dans vos frais d'inscription :

L'adhésion au Club OHADA BORDEAUX vous permet de bénéficier, tout au long de l'année, de la possibilité de **poser au Club, par e-mail, des questions relatives à des points abordés lors des formations suivies et/ou toute problématique en lien avec le droit OHADA**.

Il est cependant précisé que les réponses ne pourront être que générales et à caractère informatif. Toute demande de conseil personnalisé fera l'objet d'une orientation vers un professionnel compétent.

SOMMAIRE

Thème	Formation	Mois	Lieu	Page
Initiation et actualisation	Introduction générale au droit OHADA	Fin Sept. 2016	Bordeaux	9
		Mai 2017	Lyon	9
	L'acte uniforme sur les sociétés commerciales : actualisation	Octobre 2016	Bordeaux	9
	L'acte uniforme révisé sur les sûretés : actualisation	Décembre 2016	Bordeaux	9
		Mars 2017	Porto-Novo (Bénin)	9
Contrats internes et internationaux dans l'espace OHADA	Juin 2017	Lyon	9	
Droit économique, financier et des investissements (Afrique – Asie)	Droit bancaire et microfinancier dans l'espace OHADA (3 thèmes)	Novembre 2016	Luxembourg	10
		Décembre 2016	Paris	10
	Les investissements asiatiques dans les infrastructures de l'espace OHADA	Décembre 2016	Paris	10
	Mines et droit OHADA	Janvier 2017	Bordeaux	10
	Ingénierie patrimoniale dans l'espace OHADA	Février 2017	Paris	10
	Les nouveaux dispositifs d'incitations à l'investissement dans l'espace OHADA	Février 2017	Paris	11
	La fiscalité des cessions d'entreprises en droit OHADA	Mars 2017	Paris	11
	Audit juridique : bien gérer ses risques juridiques d'entreprise	Mars 2017	Porto-Novo (Bénin)	11
L'optimisation des garanties bancaires en droit OHADA	Avril 2017	Porto-Novo (Bénin)	11	

SOMMAIRE

Thème	Formation	Mois	Lieu	Page
Droit maritime et des transports	Droit maritime et droit OHADA	janv-17	Bordeaux	12
	Droit comparé des transports France/OHADA	avr-17	Paris	12
Arbitrage et médiation	L'Avocat médiateur en droit OHADA	mai-17	Paris	12
	Interactions entre médiation et arbitrage dans l'espace OHADA	mai-17	Paris	12
	Présentation de l'arbitrage dans l'espace OHADA	juin-17	Lyon	12
Droit et pratique judiciaires dans l'espace OHADA	La procédure contentieuse devant la CCJA	mars-17	Bordeaux	13
	Les recours devant la CCJA et les demandes d'exequatur : modèles d'actes	juin-17	Paris	13
	L'exécution des décisions de justice dans l'espace OHADA	juil-17	Paris	13
	Conflits de juridictions en droit OHADA	juil-17	Lyon	13
Droit public, droit européen et droit OHADA	Faut-il un Code des marchés publics dans l'espace OHADA ?	févr-17	Bordeaux	14
	Le droit OHADA et le projet de Code européen des affaires	avr-17	Bordeaux	14



CALENDRIER DES FORMATIONS

2 0 1 6	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
	Introduction générale au droit OHADA	L'acte uniforme sur les sociétés commerciales : actualisation	Droit bancaire et microfinancier dans l'espace OHADA (3 thèmes)	L'acte uniforme révisé sur les sûretés : actualisation	Les investissements asiatiques dans les infrastructures de l'espace OHADA
	Bordeaux	Bordeaux	Luxembourg	Bordeaux	Paris
	Janvier			Février	
	Mines et droit OHADA	Droit maritime et droit OHADA	Ingénierie patrimoniale	Charte des investissements et incitations fiscales en droit OHADA : le cas du Cameroun	Faut-il un Code des marchés publics dans l'espace OHADA ?
Bordeaux	Bordeaux	Paris	Paris	Bordeaux	
2 0 1 7	Mars				Avril
	L'acte uniforme révisé sur les sûretés : actualisation	La fiscalité des cessions d'entreprises en droit OHADA	Audit juridique : bien gérer ses risques juridiques d'entreprise	La procédure contentieuse devant la CCJA	Le droit OHADA et le projet de Code européen des affaires
	Porto-Novo (Bénin)	Paris	Porto-Novo (Bénin)	Bordeaux	Bordeaux
	Avril			Mai	
	L'optimisation des garanties bancaires en droit OHADA	Droit comparé des transports France/OHADA	Introduction générale au droit OHADA	L'Avocat médiateur en droit OHADA	La médiation dans l'espace OHADA
	Porto-Novo (Bénin)	Paris	Lyon	Paris	Paris
	Juin			Juillet	
	Contrats internes et internationaux dans l'espace OHADA	Présentation de l'arbitrage dans l'espace OHADA	Les recours devant la CCJA et les demandes d'exequatur : modèles d'actes	L'exécution des décisions de justice dans l'espace OHADA	Conflits de juridictions en droit OHADA
	Lyon	Lyon	Paris	Paris	Lyon

PROGRAMME DES FORMATIONS

A. INITIALISATION ET ACTUALISATION EN DROIT OHADA

Introduction générale au droit OHADA (3 h)

Dates et lieux : **26 Septembre 2016 (matin)** - Bordeaux et **5 Mai 2017 (matin)** - Lyon

Intervenants

M. Gérard ANOU NGOUMTSA, Maître de Conférences à l'Université de Lyon 3
 M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA BORDEAUX

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

L'acte uniforme sur les sociétés commerciales : actualisation (3 h)

Date et lieu : **28 Octobre 2016 (après-midi)** à Bordeaux

Intervenant

M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA BORDEAUX

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

L'Acte Uniforme révisé sur les sûretés : actualisation (3 h)

Date et lieu : **22 Décembre 2016 (après-midi)** à Bordeaux

Intervenant

M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA BORDEAUX

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

Contrats Internes et Internationaux en droit OHADA (3 h)

Date et lieu : **16 Juin 2017 (matin)** à Lyon

Intervenant

M. Gérard ANOU NGOUMTSA, Maître de Conférences à l'Université de Lyon 3

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

*Tarifs applicables par session de formation de 3h et non soumis à TVA.

Le coût du support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi.

PROGRAMME DES FORMATIONS

B. DROIT ECONOMIQUE, FINANCIER ET DES INVESTISSEMENTS

Droit Bancaire et Microfinancier dans l'espace OHADA :

↳ Techniques de recouvrement bancaire (3h)

Dates et lieux : **18 Novembre 2016 (matin)** à Luxembourg

↳ Les banques et IMF face au blanchiment des capitaux et terrorisme (3h)

Dates et lieux : **24 Novembre 2016 (matin)** à Luxembourg

↳ Les créances souveraines (3h)

Dates et lieux : **25 Novembre 2016 (matin)** à Luxembourg

Intervenants : M. Manuel TCHEUMALIEU FANSI, Docteur en Droit, Avocat et enseignant-chercheur au Luxembourg et M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA BORDEAUX

Tarifs* : □ 300 € □ 250 € (support pédagogique uniquement)

Investissements asiatiques dans les infrastructures de l'espace OHADA (3 h)

Date et lieu : **12 Décembre 2016 (après-midi)** à Paris

Intervenant : Mme Nathalie BIRAC, Avocat à la Cour, Conseil en investissements Asie / Afrique

Tarifs* : □ 300 € □ 250 € (support pédagogique uniquement)

Mines et droit OHADA (3 h)

Date et lieu : **20 Janvier 2017 (matin)** à Paris

Intervenant : Mme Nathalie BIRAC, Avocat à la Cour, Conseil en investissements Asie / Afrique

Tarifs* : □ 300 € □ 250 € (support pédagogique uniquement)

Ingénierie patrimoniale dans l'espace OHADA (3 h)

Date et lieu : **3 Février 2017 (matin)** à Paris

Intervenant : M. Serge BAKOIA, Docteur en Droit, Avocat à la Cour

Tarifs* : □ 300 € □ 250 € (support pédagogique uniquement)

*Tarifs applicables par session de formation de 3h et non soumis à TVA.

Le coût du support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi.

PROGRAMME DES FORMATIONS

B. DROIT ECONOMIQUE, FINANCIER ET DES INVESTISSEMENTS

Les nouveaux dispositifs d'incitations à l'investissement dans l'espace OHADA (3h)

Dates et lieux : **24 Février 2017 (matin)** à Paris

Intervenants

M. Serge BAKOA, Docteur en Droit, Avocat à la Cour

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

La fiscalité des cessions d'entreprises dans l'espace OHADA (3 h)

Date et lieu : **31 Mars 2017 (matin)** à Paris

Intervenant

M. Serge BAKOA, Docteur en Droit, Avocat à la Cour

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

Audit juridique OHADA : bien gérer ses risques juridiques d'entreprise (3 h)

Date et lieu : **10 Mars 2017 (après-midi)** à Porto-Novo (Bénin)

Intervenant

M. Karel Osiris DOGUE, (LL.D. Montréal), LECTURER - OHADA LAW TRAINER – HEAD

OF LEGAL STUDIES AND RESEARCH, ERSUMA – OHADA

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

L'optimisation des garanties bancaires en droit OHADA (3 h)

Date et lieu : **7 Avril 2017 (après-midi)** à Porto-Novo (Bénin)

Intervenant

M. Karel Osiris DOGUE, (LL.D. Montréal), LECTURER - OHADA LAW TRAINER – HEAD

OF LEGAL STUDIES AND RESEARCH, ERSUMA – OHADA

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

*Tarifs applicables par session de formation de 3h et non soumis à TVA.

Le coût du support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi.

PROGRAMME DES FORMATIONS

C. DROIT MARTIME ET DES TRANSPORTS

Droit Maritime et Droit OHADA (3 h)

Dates et lieux : **6 Janvier 2017 (matin)** à Bordeaux

Intervenant : Mme Nathalie BIRAC, Avocat à la Cour, Conseil en investissements Asie / Afrique

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

Droit comparé des transports France / OHADA (3 h)

Dates et lieux : **21 Avril 2017 (matin)** à Paris

Intervenant : M. Romain CARAYOL, Avocat à la Cour, Médiateur

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

D. ARBITRAGE ET MEDIATION

L'Avocat médiateur en droit OHADA (3 h)

Dates et lieux : **12 Mai 2017 (matin)** à Paris

Intervenant

M. Romain CARAYOL, Avocat à la Cour, Médiateur

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

Interactions entre médiation et arbitrage dans l'espace OHADA (3 h)

Dates et lieux : **19 Mai 2017 (matin)** à Paris

Intervenant

Mme Catherine PEULVE, Avocat à la Cour, Médiateur, Arbitre

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

L'arbitrage dans l'espace OHADA (3 h)

Dates et lieux : **19 Juin 2017 (matin)** à Lyon

Intervenant

M. Gérard ANOU NGOUMTSA, Maître de Conférences à l'Université de Lyon 3

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

*Tarifs applicables par session de formation de 3h et non soumis à TVA.

Le coût du support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi.

PROGRAMME DES FORMATIONS

E. DROIT ET PRATIQUE JUDICIAIRES DANS L'ESPACE OHADA

La procédure contentieuse devant la CCJA (3 h)

Dates et lieux : 17 Mars 2017 (matin) à Paris

Intervenants : Mme Simone BERNARD – DUPRE, Avocat à la Cour
 M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA
 BORDEAUX

Tarifs* : □ 300 € □ 250 € (support pédagogique uniquement)

Recours devant la CCJA et les demandes d'exequatur : modèles d'actes (6 h)

Date et lieu : 26 Juin 2017 (journée) à Paris

Intervenants : Mme Simone BERNARD – DUPRE, Avocat à la Cour
 M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA
 BORDEAUX

Tarifs* : □ 600 € □ 500 € (support pédagogique uniquement)

L'exécution des décisions de justice dans l'espace OHADA (6 h)

Date et lieu : 7 Juillet 2017 (journée) à Paris

Intervenants

Mme Simone BERNARD – DUPRE, Avocat à la Cour
 M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat à la Cour, Président du Club OHADA
 BORDEAUX

Avec l'apport scientifique de M. Karel Osiris DOGUE, (LL.D. Montréal),
 LECTURER - OHADA LAW TRAINER - ERSUMA

Tarifs* : □ 600 € □ 500 € (support pédagogique uniquement)

Conflits de juridictions en droit OHADA (3 h)

Date et lieu : 21 Juillet 2017 (matin) à Lyon

Intervenant

M. Gérard ANOU NGOUMTSA, Maître de Conférences à l'Université de Lyon 3

Tarifs* : □ 300 € □ 250 € (support pédagogique uniquement)

* Tarifs applicables par session de formation et non soumis à TVA.

Le coût du support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi.

PROGRAMME DES FORMATIONS

F. DROIT PUBLIC, DROIT EUROPEEN ET DROIT OHADA

Faut-il un Code des marchés publics dans l'espace OHADA ? (3 h)

Dates et lieux : 10 Février 2017 (matin) à Bordeaux

Intervenant

M. Julien FOUCHET, Avocat à la Cour

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

Le droit OHADA et le projet de Code européen des affaires (3 h)

Date et lieu : 24 Avril 2017 (matin) à Bordeaux

Intervenant

M. Julien FOUCHET, Avocat à la Cour

Tarifs* : 300 € 250 € (support pédagogique uniquement)

**** Tarifs applicables par session de formation et non soumis à TVA.
Le coût du support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi.***



PRESENTATION DES FORMATEURS

(Fiches par ordre alphabétique)

PRESENTATION DES FORMATEURS

Serge BAKOA
(*Avocat fiscaliste*)



M. Serge BAKOA, Docteur en droit (PARIS II - Assas), est Avocat spécialiste en Droit Fiscal, inscrit au Barreau de Paris depuis 2004 et actuellement associé du Cabinet HSTB.

Il a auparavant travaillé dans les départements Fiscalité et Services Financiers de plusieurs sociétés, dont Landwell PricewaterhouseCoopers, totalisant ainsi plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans ces domaines.

Il a également été Chargé d'enseignements de Fiscalité Internationale à l'Université Paris I - la Sorbonne pendant 2 ans et Intervenant aux Master Droit Fiscal des Affaires et Master de Juriste d'Affaires Internationales de l'Université de Rennes I pendant 3 ans (Fiscalité de l'Innovation et Aspects juridiques et fiscaux de la centralisation de trésorerie intra-groupe).

Auteur de diverses communications et publications en français et anglais en matière juridique, fiscale ou financière, en France et à l'étranger, il est Membre de :

- l'International Fiscal Association,
- l'Association des Avocats Lobbyistes,
- la Commission Ordinale Barreau Entrepreneurial du Barreau de Paris.

PRESENTATION DES FORMATEURS

Simone BERNARD-DUPRE

(*Avocate*)



Mme Simone BERNARD-DUPRE est Avocat au Barreau de Paris. Elle exerce principalement en Afrique, notamment en qualité de Conseiller spécial du Président de la République du Congo depuis 2006.

Elle est également experte en Arbitrage international et Membre du Collège européen de Résolution des Conflits (C.E.R.C).

Elle a enseigné, ès-qualité de Maître Assistant (Faculté de Droit Paris-Assas) en D.E.S.S. de Droit Privé et DESS de Sciences Criminelles.

Elle préside, sous l'égide de Jacques CHIRAC, l'AICS (Association Internationale pour la Communication des Savoirs), dédiée à la Promotion, dans la diversité des Cultures et des Religions, de l'Unité de la Pensée, et d'une Civilisation de l'Universel.

Elle a été nommée, et décorée par le Président Jacques CHIRAC, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre national du Mérite, pour l'ensemble de son activité professionnelle et son action, sur le plan national et international, comme Présidente de l' AICS.

Elle est auteur de nombreux ouvrages littéraires, dont :

- Un essai intitulé « Nuits de Lumière » paru aux Editions du Cerf, Janvier 1999,
- « Baisse les Yeux », éditions du Rocher - Mai 2003, sélectionné pour le Prix Renaudot en 2003 ; Prix Méditerranée du Premier Roman en 2004,
- « Mélopée africaine » paru aux éditions de Serpent à plumes en 2006,
- « Diarios Secretos de Eva Braun », paru au Portugal et au Brésil, Editions Arcadia,
- L'Eloge du Cynisme » Amazone 2015.

PRESENTATION DES FORMATEURS

Nathalie BIRAC

(Avocate)



Mme Nathalie BIRAC est Avocat international depuis 1998, après avoir travaillé comme Juriste en charge des sociétés africaines auprès du Groupe BOLLORE de 1994 à 1997.

Actuellement inscrite au Barreau de Bordeaux, elle a d'abord exercé au Barreau de Paris, puis en Chine (2004-2007), en Inde (2007-2011) et en Nouvelle-Calédonie (2011-2015).

Elle est également auteur de plusieurs publications, notamment relatives aux investissements en Indonésie (Quotidien chinois IFENZMONG.COM) ou au régime fiscal pétrolier applicable aux sociétés pétrolières étrangères en Algérie (Gazette du Palais).

Elle intervient aussi bien en droit francophone qu'en droit anglo-saxon, notamment grâce à son expérience en Inde, où elle a été diplômé d'un Master of Laws (LLM) en droit Anglo-saxon des Affaires Internationales à l'Université de Pune – Inde (2008).

PRESENTATION DES FORMATEURS

Romain CARAYOL (Avocat - Médiateur)



M. Romain CARAYOL est Avocat au Barreau de Paris depuis 1997 et Médiateur diplômé (DU ICP IFOMENE) depuis 2015.

Actuellement enseignant à l'École de Formation du Barreau de Paris, il a été chargé de cours en Master "Droit des transports" à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse.

Auteur de plusieurs publications en droit des transports, Responsable de la revue de jurisprudence Transports à la Gazette du Palais, il est également :

- Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris,
- Membre de l'Association des Médiateurs Européens,
- Responsable de la commission ouverte droit des transports de l'Ordre des Avocats de Paris
- Intervenant « INITIADROIT », en partenariat avec l'Éducation nationale (association d'avocats bénévoles créée en sept. 2005, dont la mission est de présenter le « droit vivant » au sein des collèges et des lycées,
- Ancien membre du Conseil National des Barreaux (2009 à 2011).

PRESENTATION DES FORMATEURS

Karel DOGUE

(Chargé d'enseignement)



M. Karel Osiris Coffi DOGUE est titulaire d'un LL.D. (doctorat) obtenu à Montréal – Canada.

Chargé d'enseignement bilingue à la Houdegbe North American University, une université bilingue du Bénin, il est également Enseignant chercheur à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Bénin.

Actuellement, Chef des services Etudes, Formations et Recherche à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) des Etats membres de l'OHADA, il y est également Formateur et Secrétaire d'édition de la Revue de cette prestigieuse école panafricaine de formation des acteurs juridiques et judiciaires de l'espace OHADA.

Ancien Président Fondateur du Club OHADA Canada, il a également travaillé à Montréal comme Responsable des conventions collectives et Président d'une section syndicale de plus de 6000 membres de l'Alliance de la Fonction Publique du Canada avant de revenir en Afrique au service de l'ERSUMA-OHADA.

Expert Consultant de la Commission de l'Union européenne, de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale sur des projets de réforme juridique et judiciaire en Afrique (légistique), ses travaux et publications dans des revues scientifiques portent sur l'ingénierie contractuelle, le droit des sociétés, le droit des sûretés et les modes de prévention et règlement des différends.

PRESENTATION DES FORMATEURS

Julien FOUCHET (Avocat à la Cour)



M. Julien FOUCHET est Avocat au Barreau de Bordeaux depuis 2010.

Titulaire d'un Master en droit public et particulièrement sensible aux problématiques européennes, il est le co-fondateur et Président de l'AUDE (Association pour l'Uniformisation du Droit des affaires en Europe).

Actuellement associé de la SCP CORNILLE-POUYANNE à Bordeaux, il est également l'un des plus jeunes Avocats à avoir porté un dossier devant la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE).

Il est l'auteur de plusieurs publications en droit public, notamment :

- L'attribution d'une mission de service public aux sociétés de course de chevaux

JCP A (Administrations et collectivités territoriales) - Août 2011

- Plaidoyer pour la reconnaissance du moyen d'ordre public tiré de la violation du droit européen - Revue de la recherche juridique. Droit prospectif - Déc. 2012

- L'espérance légitime dans le contentieux de l'urbanisme - Construction-Urbanisme - Avr. 2015

- Y a-t-il une vie supranationale après le rejet d'une question prioritaire de constitutionnalité ? - Droit administratif - Déc. 2015.

PRESENTATION DES FORMATEURS

Jacques-Brice MOMNOUGUI

(Avocat – Président du CLUB OHADA BORDEAUX)



M. Jacques-Brice MOMNOUGUI, Avocat au Barreau de Bordeaux et en cours d'inscription au Barreau du Cameroun, est également Président du Club OHADA BORDEAUX depuis 2005.

Avocat au Barreau de Bordeaux depuis 2010 et Gérant associé de la SELARL JURIS TIME depuis 2012, il est aussi consultant international en Droit des Affaires, chargé de cours à l'Université et parle et écrit couramment l'espagnol et l'anglais.

Il est à l'initiative des journées OHADA BORDEAUX depuis 2012, en partenariat avec l'Université et le Barreau de Bordeaux. Il est l'un des premiers avocats à avoir obtenu des juridictions françaises, l'application au fond du droit OHADA dans un litige relatif aux sûretés OHADA.

Auteur de plusieurs publications en droit OHADA, notamment pour le Recueil Dalloz, il a représenté la Bâtonnière de Bordeaux au Colloque OHADAC en Guadeloupe les 21 et 22 septembre 2015.

Son engagement en faveur du droit OHADA l'a conduit à s'impliquer dans des projets et missions en faveur du développement du continent, à travers le groupement RECOBA for Africa dont il est le fondateur.

PRESENTATION DES FORMATEURS

Gérard NGOUMTSA ANOU

(Maître de conférence)



M. Gérard NGOUMTSA ANOU, Docteur en Droit de l'Université Lyon 3, est l'auteur d'une thèse relative au Droit OHADA et conflits de lois, parue aux éditions LGDJ en 2013.

Maître de conférence à l'Université Lyon 3 depuis 2013, il dispense notamment des cours de droit des affaires, droit du commercial international et droit international privé aux niveaux Master et Licence.

Il est l'auteur de plusieurs publications en droit OHADA et droit international des affaires, dont les fascicules "OHADA – Présentation générale" (2010) et "Intermédiaires de commerce" (2016) du JurisClasseur Droit International – Lexis Nexis.

Il est également intervenu comme coordinateur scientifique de plusieurs colloques en droit OHADA :

- 24 avril 2014 : L'OHADA, un passé, un présent et un avenir (*Colloque organisé par le Conseil national des barreaux de France, l'Organisation internationale de la Francophonie et le barreau de Lyon avec le soutien du ministère des affaires étrangères.*),
- 08 décembre 2010 : Entretiens juridiques de l'OHADA,
- 21 mai 2010 : Comment recouvrer efficacement les créances dans un espace régional ? Les expériences de l'Europe et de l'OHADA.

PRESENTATION DES FORMATEURS

Catherine PEULVE

(Avocat – Médiateur - Arbitre)



Mme Catherine PEULVE, Avocat au Barreau de Paris depuis 1994, exerce principalement en contentieux commercial et bancaire, domestique et international, mais aussi en matière d'entreprises en difficulté et de litiges post-fusions et acquisitions. Elle a ouvert son cabinet en 2007 après avoir exercé au sein des cabinets Frehfields Bruckhaus Deringer LLP, à Paris et à Londres, puis Cleary Gottlieb Gottlieb Steen & Hamilton.

Forte de sa connaissance des juridictions judiciaires et arbitrales, elle a enrichi sa pratique de la résolution des litiges par la médiation. Elle intervient régulièrement en qualité de médiateur dans les conflits interentreprises ou entre actionnaires, domestiques et internationaux et a été accréditée par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) et l'Institut d'expertise, d'Arbitrage et de Médiation (IEAM).

Catherine Peulvé est Vice-Présidente de l'ACE (*Association des Avocats Conseils d'Entreprises*) et Présidente d'honneur de la Section parisienne. Elle coprécide également la Commission nationale de Règlement Extrajudiciaire des Litiges (REL). Elle est, par ailleurs, membre des associations françaises Droit et Procédure et Droit et Commerce et du Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation (GEMME).

Elle est chargée d'enseignements dans le cadre du diplôme universitaire de médiateur (DU1) et a également enseigné la médiation au sein de l'École de Médiation du Barreau de Paris. Elle intervient régulièrement à l'étranger, notamment dans le cadre d'un programme de formation organisé par le CEDR – *The Centre for Effective Dispute Resolution* (London).

PRESENTATION DES FORMATEURS

Manuel Roland TCHEUMALIEU FANSI

(Enseignant Chercheur - Avocat)



M. Manuel Roland TCHEUMALIEU FANSI, Docteur en droit des affaires de l'Université de Strasbourg et de Yaoundé II depuis 2010, est Enseignant-Chercheur et Avocat inscrit au Barreau du Cameroun.

Il enseigne actuellement dans les Universités du Luxembourg et de Yaoundé (Cameroun), où il dispense des cours de Master en Finance inclusive, Réglementation des changes et des opérations de crédit, Règles prudentielles et gestion de la faillite bancaire et Droit bancaire international.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles en droit bancaire et financier dans l'espace OHADA, dont :

- Droit et pratique bancaire dans l'espace OHADA, publié aux éditions Harmattan,
- La modernisation des instruments financiers de paiement : étude comparative Europe-Afrique, éditions universitaires européennes,
- « *Le secret bancaire : l'entrée d'un principe au purgatoire* », Revue Banque et Droit, (2015).

Il intervient régulièrement dans des manifestations scientifiques, au cours desquelles il réalise des présentations relatives notamment à l'efficacité des procédures de recouvrement des créances en Afrique, à la présentation des Institutions et de la réglementation Bancaires dans les pays de l'espace OHADA (UEMOA et/ou CEMAC) ou aux taux d'intérêt des microcrédits.

INFORMATIONS PRATIQUES

☞ Lieux de formation :

La ville dans laquelle se déroule chaque formation figure dans le catalogue, le lieu exact sera communiqué au minimum une semaine avant le jour de formation.

Pour les personnes ne pouvant être présentes, le contenu de la formation pourra être adressé sur support physique (DVD vidéo, fichiers numériques et/ou format papier selon les formations). Pour cela il suffit de cocher la case "*support pédagogique uniquement*" après avoir indiqué la formation choisie sur le bulletin d'inscription.

Le support pédagogique sera disponible à partir de deux semaines environ après la date initiale de formation. Le coût proposé ne comprend pas les frais d'envoi par Chronopost ou tout autre transporteur.

Les modalités et frais d'envoi vous seront précisées lors de votre inscription.

☞ Horaires de formation : 9h30 à 12h30 et/ou 14h30 à 17h30

☞ Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, il suffit de retourner le bulletin d'adhésion se trouvant en dernière page du catalogue au Club OHADA BORDEAUX, par mail (formations.clubohadabordeaux@gmail.com) ou par courrier (27 bis rue du Hâ 33000 Bordeaux – France), accompagné de votre règlement. Pour un paiement par virement, le RIB du CLUB OHADA BORDEAUX vous sera adressé sur simple demande.

☞ Personnalisation des formations :

N'hésitez pas à nous contacter pour toute formation personnalisée.



Bulletin d'inscription au dos

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM PRENOM
 PROFESSION SOCIETE/ORGANISME
 ADRESSE
 CODE POSTAL/VILLE PAYS
 N° Téléphone Email

Je m'inscris aux sessions de formations suivantes :

☞ Formation n° 1 :

- Thème :
- Date : Support pédagogique uniquement*

☞ Formation n° 2 :

- Thème :
- Date : Support pédagogique uniquement*

* Le support pédagogique est disponible deux semaines environ après la date de formation prévue.

CONDITIONS GENERALES :

Ce bulletin d'inscription est à retourner au Club OHADA BORDEAUX par mail (formations.clubohadabordeaux@gmail.com) ou par courrier (27 bis rue du Hâ 33000 Bordeaux – France), accompagné de votre règlement. Pour un règlement par virement, le RIB du Club OHADA BORDEAUX est à votre disposition sur simple demande. **Toute inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.** Le coût proposé pour le support pédagogique ne comprend pas les frais d'envoi par transporteur, qui vous seront précisés lors de votre inscription.

En cas d'annulation par le participant, aucun remboursement ne pourra être effectué. En revanche, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne travaillant pour la même société ou le même organisme.

Toute inscription à une formation, y compris l'acquisition du seul support pédagogique, comprend l'adhésion au Club OHADA BORDEAUX, qui vous permet de bénéficier, tout au long de l'année, de la possibilité de poser au Club, par e-mail, des questions relatives à des points abordés lors des formations suivies et/ou toute problématique en lien avec le droit OHADA. Les réponses ne pourront cependant qu'être générales et à caractère informatif. Toute demande de conseil personnalisé fera l'objet d'une orientation vers un professionnel compétent.

Le Club OHADA BORDEAUX se réserve le droit d'annuler toute formation lorsque le nombre de participants est insuffisant. Il en informera les inscrits au moins 10 jours avant la date de la formation. Les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés.

Le Club OHADA BORDEAUX est un organisme de formation déclaré sous le numéro 75 33 10126 33 auprès du Préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue de celle-ci.

Date/Cachet/Signature :